



PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE CFRG Gruyère

Date : 21 février 2026

Lieu : Restaurant La Veranda Pont la Ville

Sont présents du comité :

Philippe Martinet
Mireille Schafer
Konstantin Schmaeh
Samuel Brodard
Romain de Flaugergues

Excusé
Alain Wirz

1. Ouverture de la séance Président (Philippe Martinet)

La séance est ouverte à 10h40.
Aucune opposition n'est formulée quant à l'ordre du jour.
Georges de Figueiredo est désigné scrutateur.

2. Approbation du procès-verbal 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 mars 2025 est soumis à approbation. Il est accepté sans modification ni opposition.

3. Infos et nouveautés au sein du CFRG

Mireille Schafer quitte le poste de Secrétaire et reprend le dicastère Culture & Loisirs.
Nandini Imhof est nommée Secrétaire ; sa nomination est validée par l'assemblée.
Stéphanie Cambremont et Konstantin Schmech représenteront notre club CFRG le 09 mai 2026 à l'AG des délégués à Nottwil .
Le club enregistre 6 démissions et 3 nouvelles admissions, dont M. Jacques Schenk, ici présent.

4. Rapport du Président (Philippe Martinet)

Le Président remercie les membres du comité pour leur engagement ainsi que l'ASP pour son soutien et la présence d'Annick Meystre (Vice-présidente ASP).

Il souligne un contexte économique marqué par une baisse des donateurs au niveau national, entraînant une pression sur le budget 2026.

Une stratégie de diversification des activités et des sources de financement sont en cours.

La relance des activités sportives est engagée avec l'appui de Sophie Gnanie (ASP Coordinatrice des Sports Romandie)

Un objectif prioritaire reste le recrutement de nouveaux membres.

5. Activités sportives (Konstantin Schmaeh)

Curling : résultats remarquables en 2025 avec une place de vice-champion suisse et des performances internationales.

Entraînements réguliers à Berne, dans un contexte inclusif.

Un effort particulier est demandé pour renforcer la participation féminine.

Tennis en fauteuil : 109 participants et environ 80 entraînements.

Organisation d'événements majeurs et forte participation aux compétitions.

Une réserve de CHF 40'000 est disponible pour couvrir les frais qui ne sont pas pris en charges par l'OFAS.

Le tournoi InDoors ne sera pas organisé en 2026, impliquant une adaptation financière.

6. Finances Trésorier (Samuel Brodard)

Les comptes 2025 présentent un bénéfice de CHF 386.77.

Le bilan s'élève à CHF 135'404.47 avec des liquidités de CHF 116'533.07.

Le rapport de révision (la fiduciaire HomeConseil) confirme la conformité des comptes.

Le budget 2026 est présenté et approuvé.

Une baisse des coûts administratifs est constatée grâce au changement de fiduciaire.

Les subventions OFAS doivent selon leurs prérogatives, être strictement affectées aux entraînements.

7. Culture et Loisirs (Philippe Martinet & Mireille Schafer)

Les activités 2025, notamment la sortie à La Locha, ont rencontré un franc succès.

Certaines sorties ont été annulées en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Le programme 2026 prévoit plusieurs événements, dont Bulle Bouge et un concert Eagle's Variety Big-Bang.

De nouvelles activités (boccia, padel, tennis de table) sont envisagées.

Le repas de la Saint-Nicolas est supprimé afin de réallouer les ressources.

8. Partenariats et informations (Philippe Martinet)

Un rapprochement avec CFR Fribourg est en cours d'évaluation.

Une phase test sera réalisée avant toute décision formelle.

Remerciements renouvelés à l'ASP pour son soutien.

Diverses informations externes sont communiquées aux membres.

9. Accessibilité (Natacha Libanore)

Un projet d'amélioration de l'accessibilité dans la ville de Bulle est lancé.

Il vise à identifier les obstacles et proposer des solutions concrètes.

Des bénévoles sont recherchés pour contribuer à cette démarche.

L'application Ginto est à promouvoir pour recenser les infrastructures accessibles.

10. Décisions (Votations)

Le procès-verbal 2025 est approuvé unanimité.

Les nominations sont validées unanimité.

Les comptes 2025 sont approuvés unanimité.

Le budget 2026 est adopté unanimité.

11. Risques et points en suspens

Une baisse des recettes est anticipée en raison de la diminution des dons.

Des mesures de financement alternatives doivent être envisagées.

La conformité dans l'utilisation des subventions doit être renforcée.

Le recrutement, notamment féminin, constitue un enjeu prioritaire.

Le projet d'accessibilité dépend de la mobilisation de bénévoles.

12. Clôture de la séance

La séance est levée à 11h45.

Toutes les personnes présentes sont conviées à partager un repas au restaurant La Veranda Pont la Ville.

Le Président